



Les épiceries solidaires contre le gaspillage alimentaire

Mis à jour le 18 janvier 2018

Les épiceries solidaires ont pour mission de fournir aux personnes en situation de précarité sociale des produits de consommation courante à un prix compris entre 10 et 30 % de leur valeur marchande. Leur nouvelle mission : lutter contre le gaspillage alimentaire.

Descriptif de l'initiative

Le réseau **ANDES (Association Nationale de Développement des Epiceries Solidaires)** regroupe plus de 335 épiceries solidaires en France. Ses activités principales sont l'aide alimentaire, l'insertion professionnelle des salariés des épiceries et l'animation du réseau. On dénombre **34 épiceries solidaires** basées dans les territoires Zéro Déchet Zéro Gaspillage de la région **Hauts-de-France**.

La **lutte contre le gaspillage** fait partie des préoccupations de l'ANDES. Des actions de sensibilisation ont déjà été menées en partenariat avec l'association « de la Graine à l'Assiette ». Aujourd'hui, le réseau souhaite amplifier sa démarche par une **opération nationale de sensibilisation auprès des salariés, des bénévoles et des bénéficiaires des épiceries solidaires**.

En Hauts-de-France, l'opération sera conduite par les deux référentes régionales accompagnées de jeunes volontaires en service civique. Leur mission : **identifier et recenser les bons gestes et comportements** auprès d'une dizaine d'épiceries solidaires participant à l'opération expérimentale sur la base du volontariat. Les informations ainsi recueillies feront ensuite l'objet d'un **guide de bonnes pratiques** en matière d'**alimentation durable** de manière générale et **contre le gaspillage alimentaire** en particulier.

Les différentes étapes de l'opération se déroulant sur deux ans sont les suivantes :

diagnostic et repérage des besoins dans chaque épicerie

plan d'actions à établir

actions de sensibilisation et de **formation** des équipes de salariés et bénévoles dans chaque épicerie

évaluation des actions mises en place

réalisation et diffusion d'un **guide de bonnes pratiques**

Le guide sera distribué à l'ensemble des épiceries du réseau régional courant juin 2018 et sa version numérique proposée à l'ensemble du réseau national.

Fiche d'identité de l'initiative

Titre de l'opération : Sensibilisation des personnels et bénéficiaires des épiceries solidaires sur l'alimentation durable et la lutte contre le gaspillage alimentaire

Lieu/Echelle de l'action : La Région Hauts-de-France

Porteur de projet : ANDES, Association Nationale du Développement des Epiceries Solidaires

Contact : Valérie GHEERAERT, animatrice réseau Hauts-de-France

Tél : 06 09 95 03 99

Mél : valerie.gheeraert@andes-france.com

Partenaires : association « de la graine à l'assiette », **ADEME, la Région Hauts-de-France**

Montant de l'opération : 41 200€

Indicateurs de moyens et de résultats : les actions mises en place dans les épiceries solidaires et le guide bonnes pratiques

Financement ADEME : à 50%

Date de l'opération : décembre 2016

Période de réalisation : 2017-2018

Durée de l'opération : 24 mois

Bénéficiaires/cibles de l'action : personnels et bénéficiaires des épiceries solidaires

En savoir plus:

<https://andes-france.com/>

<http://epiceries-solidaires.viabloga.com>

Découvrez d'autres contenus similaires

Lutter contre le gaspillage alimentaire

Environnement Conseils poursuit sa lutte c...

9 établissements de santé picards luttent...

Jardin des Bennes : réemploi, réparation e...

Du miel sur mes tartines : épicerie solida...

Gaspillage alimentaire

Lutte contre le gaspillage alimentaire : r...

Le 10.04.2018

Mardinale : Halte au gaspillage alimentaire !

Le gaspillage alimentaire, où en sommes-no...

Le gaspillage alimentaire, c'est nos oignons

Le 22.09.2016

Gaspillage alimentaire en restauration collective

Le gaspillage alimentaire, un triple...